Collège Antoine de Saint-Exupéry
23/27 rue du syndicat
95120 ERMONT – 01 34 14 22 12
0950739m@ac-versailles.fr

Ermont, le 16 mai 2023

Aux parents des enfants scolarisés en CM2

Objet : Information relative à la classe de 6ème Section sportive « Volley Ball » du Collège A. de Saint Exupéry.

Madame, Monsieur,

Nous vous informons qu'il existe sur Ermont, une section sportive Volley-ball : Classe de 6ème mixte à horaires aménagés, situé au Collège A. de Saint-Exupéry et qui continue jusqu'à la 3ème.

La sixième à été ouverte en septembre 2011, la cinquième en 2012, la quatrième en 2013 et la Troisième en 2014 avec la notion de Section Sportive accordée par l'éducation nationale avec un suivi important sur le travail scolaire.

Nous proposons à votre enfant de passer les tests d'admissibilité, au Gymnase St Exupéry – Rue Kwot et Leydeckers, **le mercrdi 7 juin de 14H00 à 16H00** pendant lesquels vous pourrez avoir de plus amples renseignements. (A CONFIRMER)
Vous devrez avoir donné le dossier de candidature avant le 7 JUIN 2023 IMPERATIF. (Ci-joint dans ce dossier)

Si votre enfant ne peut pas être présent ce jour là, n'hésitez pas à prendre contact avec nous.

L'emploi du temps de la classe de 6ème à horaire aménagé est identique à toutes les autres sixièmes, sans aucun allègement du programme. La différence se situe au niveau de la planification (Journée continue).

L'équilibre de la journée a été optimisé par le fait que la séance d'entrainement offre une coupure nécessaire avant d'entreprendre les devoirs du soir.

Vous devrez inscrire votre enfant au club UNSS volley du collège **en plus** du club FFVB (Volley Ball Club Ermont) et de participer aux quelques compétitions le mercredi après midi dans l'année (environs 5) et aux compétitions du Club de Volley le samedi après midi.

Il y aura 1 entrainement obligatoire avec le club minimum et ceux du collège le jeudi de 16h à 18h et 1 fois tous les 15 jours le lundi de 15h à 17h.

► Une priorité sera toujours donnée au travail scolaire avant les entrainements.

Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires concernant le fonctionnement de cette classe.

Nous pouvons vous fournir un document de présentation de la section sportive option volley si vous le souhaitez sinon vous pouvez le trouver sur notre site internet https://volleyermont.clubeo.com/

Madame TAGAND (Professeur responsable) : 06 20 37 26 48

MAGATHE : 06 30 35 17 59
Monsieur RICARD : 06 08 93 07 73

Nous vous prions de croire Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Collège Antoine de Saint-Exupéry

Section sportive de Volley Ball

Volley **B**all **C**lub **E**rmont

CANDIDATURE A LA SECTION SPORTIVE VOLLEY BALL SESSION 2023-2024

Vice-championne de France 2019

3 éme Académique 2023

M15 Masculin 5e à 3e

5ème de France 2023

Professeur d'EPS responsable de la section sportive :
Madame TAGAND

Contact club : Magathe MARQUIS 06 30 35 17 59

Pour s'inscrire, cette fiche est à retourner dûment complétée

avant le mercredi 7 juin 2023

Dossier à renvoyer à l'adresse **vbce@free.fr**
Contact : Magathe 06 30 35 17 59

DOSSIER DE CANDIDATURE SECTION SPORTIVE 2023-2024

Pour s'inscrire, cette fiche est à retourner dûment complétée avant le mercredi 7 juin 2023

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CANDIDAT

NOM :…….

Prénom : ……..

Date de naissance :……/……../…….

Adresse…….
…….
…….

Code postal : …… Ville : ……

Téléphone fixe :…../…./…../…../……Téléphone portable : …../…./…../…../……

Email :…….....……@.....

Ecole primaire actuellement fréquenté :
…….

Adresse…….
…….

Code postal :……Ville :……

Téléphone :……/……/……/……/……

Classe actuellement fréquentée :……

Langue vivante 1 : Anglais ou Allemand (entourer la situation de l'enfant)

Langue vivante 2 (uniquement pour les classes de 5èmes à 3èmes) : ……

Renseignements sportifs :

Le sport pratiqué en 2022 / 2023 : .....

Club dans lequel est licencié le candidat cette année :……

Ville : .....

Niveau dans lequel le candidat évolue cette année : Départemental / Régional / National

SECTION SPORTIVE 2023-2024

DROITS DU SPORTIF/ DE LA SPORTIVE

- Être respecté(e) des joueurs, joueuses et du staff du Volley Ball Club Ermont
- Avoir une formation technique et sportive en fonction de son âge, de son potentiel et de ses qualités : connaissance des règles et du jeu, développement physique en toute sécurité,
- Avoir le droit de s'exprimer librement
- Aide aux devoirs personnalisés si besoin

DEVOIRS DU SPORTIF/ DE LA SPORTIVE

- Payer la cotisation du Volley Ball Club Ermont de 200 euros (cotisation et maillot)
- Avoir pris connaissance et appliquer le règlement intérieur
- Payer la cotisation de 30 euros à l'UNSS
- Rendre mon dossier complet
- Assister aux entrainements et aux matchs de sa catégorie
- Respecter l'encadrement, les joueurs et les joueuses
- Avoir une tenue de sport adapté
- Respecter une hygiène de vie compatible avec le volley Ball

Signature des parents
Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »

Signature du candidat

AUTORISATION ET ATTESTATION DES PARENTS

Je soussigné M …….

(Représentant légal)

Autorise le jeune :

NOM……PRENOM…….

à intégrer la section sportive de Volley Ball du collège St Exupery et le Volley Ball Club Ermont en 2023-2024

Fait à……. , le ……/……/……

Signature du représentant légal :

(Précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)